

LES ANNALES DU MONT S'-MICHEL





NOTRE COUVERTURE

LE ROCHER DE TOMBELAINE : situé à 2 800 mètres au Nord du Mont, il est couvert de broussailles courtes et serrées. Il s'élève à 45 mètres au-dessus des sables, dans sa partie la plus haute : le rocher de la folie ; son pourtour est d'environ 1 100 mètres, alors que le Mont a 950 mètres et atteint 75 mètres sous le dallage du transept de la Basilique.

Vers 1048, Robert, moine du Mont, s'y retire pour se vouer à la vie contemplative et compose la première partie de son commentaire du Cantique des Cantiques.

C'est Bernard du Bec qui fondera à Tombelaine le prieuré, en 1137. L'abbé Jourdan y sera inhumé en 1212, dans la chapelle dédiée à Notre-Dame la Gisante.

Philippe-Auguste fait construire le château fort dont les Anglais s'emparent en 1356 et développent les fortifications. En 1427, la garnison comporte vingt hommes d'armes et soixante archers.

C'est de là que les Anglais mènent, sans succès, leurs attaques contre le Mont pendant la Guerre de Cent Ans. Le connétable de Richemont les oblige à capituler en 1450.

Sous Louis XIV, Tombelaine appartient au surintendant Fouquet. Lors de sa disgrâce, le gouverneur du Mont, le sieur de la Chastière, obtient du roi l'autorisation de raser Tombelaine, ce qu'il fait en 1669.

Le moine Robert est appelé Robert de Tombelaine, à cause du séjour qu'il fit sur le rocher avant de devenir abbé de Saint-Vigor.

SUR LE ROC

NEUVIÈME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Ni torrents, ni tempêtes ne sont à craindre si ta Parole, Seigneur, est le roc sur lequel nos maisons sont bâties. Mets-nous davantage à l'écoute de ce que tu dis et donne-nous la force de le réaliser dans nos vies.



Les Annales Mont Saint-Miche

1978: LES FÊTES DE SAINT-MICHEL

Comme chaque année, des milliers de pèlerins sont venus se recueillir dans le petit sanctuaire de Saint-Michel pendant les mois d'été 1978. Le registre, sur lequel beaucoup d'entre eux inscrivent leurs intentions, montre, à qui essaierait d'en douter, que leur démarche est une démarche de foi et qu'il faut se méfier de ceux qui ne veulent voir que des touristes dans ce flot de visiteurs qui envahit le Mont.

Trois grandes dates sont à retenir dans les fêtes de Saint-Michel :

Le 29 septembre rassemblait, autour de l'autel de l'église Saint-Pierre, Mgr Caillot, ancien évêque d'Evreux, et les anciens curés du Mont, heureux de retrouver la paroisse et l'église auxquelles ils sont restés très attachés. Une foule nombreuse remplissait l'église et chantait d'un seul cœur la louange de Dieu et des Anges, entraînée à l'orgue par notre ancien doyen M. Leclerc, curé de Troisgots.

Le dimanche 1er octobre, c'est dans le cadre prestigieux de l'Abbatiale que Monseigneur l'Evêque, accompagné de Mgr Barbu, évêque de Quimper et Léon, célébrait la messe à laquelle participaient plus de huit cents fidèles qui ont écouté avec beaucoup d'attention la remarquable homélie de l'évêque de Quimper sur Saint-Michel au péril de la mer. Nos fidèles lecteurs liront avec intérêt ce document dans les pages de ce numéro.

Le 16 octobre, en la fête de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et la dédicace de la basilique du Mont, Monseigneur l'Evêque était de nouveau parmi nous.

A 17 h 30, accompagné de M. le chanoine Navarre, vicaire général, et des prêtres du doyenné de Pontorson, Monseigneur était salué à l'entrée de l'église par Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et un bon groupe de paroissiens du Mont.

C'était, en effet, la visite pastorale de la paroisse du Mont. Après l'homélie donnée par Monseigneur l'Evêque sur la foi de l'apôtre saint Pierre, c'était la bénédiction liturgique des trois nouveaux vitraux posés dans la nef de l'église.

Ces vitraux rappellent quelques scènes de la vie de l'apôtre saint Pierre, patron de la paroisse et de l'église; ils sont l'œuvre de M. de Sainte-Marie, maître-verrier à Quintin. Nous reviendrons sur ce beau travail dans un prochain numéro.

A la messe, les chants étaient assurés par un groupe de la chorale de La Haye-Pesnel avec son organiste, c'est dire la beauté du programme et la perfection de son exécution que tous les présents ont appréciées.

Après la messe, Monsieur le Maire et son Conseil accueillaient les Montois et leurs invités à la Salle Saint-Aubert.

Dans une ambiance simple et familiale, Monseigneur, salué par Monsieur le Curé, rencontrait les Montois qui ont beaucoup apprécié ces instants de détente et de dialogue.

C'est au cours de cette soirée que nous avons appris l'élection du nouveau pape Jean-Paul II et reçu sa bénédiction grâce à la télévision.

Journée mémorable pour la paroisse Saint-Pierre du Mont et pour l'Eglise tout entière.

Et c'est du Mont que Monseigneur l'Evêque, grâce à la technique moderne mise aimablement à sa disposition, a pu envoyer un télégramme de vœux respectueux au nouveau pape.

Que de souvenirs resteront attachés à ce 16 octobre 1978.

A. YVER, curé

SAINT-MICHEL au péril de la Mer

Homélie de Mgr BARBU, évêque de Quimper et Léon, le 1er octobre 1978

Le culte de Saint-Michel au péril de la mer, instauré dans ce lieu depuis près de treize siècles, est pour nous un double rappel :

- et de la souveraineté de Dieu sur la terre et la mer,
- et de sa protection vigilante sur les hommes contre les puissances du mal.

Dans la symbolique orientale, à laquelle la Bible a emprunté bien des conceptions et toute une imagerie, la mer est considérée comme un élément hostile, séjour des monstres marins, en lutte contre les forces du bien. Mais dans les récits bibliques, à l'encontre des mythes orientaux, l'issue de la lutte n'est jamais incertaine, car Dieu est le maître absolu, celui qui, au commencement, « créa le ciel et la terre », celui qui fit la terre se retirer en son lieu et lui posa des limites (Gen. 1/1):

« Tu viendras jusqu'ici, pas plus loin, là s'arrêtera l'orgueil de tes flots » (Job. 38/11),

et les tempêtes les plus violentes ne peuvent que souligner sa grandeur :

« Les flots ont enflé leur voix ; les flots enflent leur fracas. Plus que la voix des grandes eaux et des vagues superbes de la mer, superbe est le Seigneur dans les hauteurs » (Ps. 93/3-4).

Cette maîtrise supérieure, le Seigneur la mettra au service de ses fidèles. Déjà, quand le geste impératif de Moïse partage en deux la Mer Rouge pour que le peuple opprimé puisse prendre le chemin de la liberté — ou lorsque, dans le récit symbolique du livre de Jonas, le monstre marin ramène le prophète sur le rivage afin qu'il puisse délivrer son message, — ou encore lorsque, à la prière de son fidèle terriblement éprouvé par le mal de mer,

« roulant et tanguant comme un ivrogne », il réduit la tempête au silence et calme les vagues en furie (Ps. 107).

Ainsi le Christ, à la prière des apôtres effrayés par la bourrasque qui soulève les eaux de la mer de Galilée, menace le vent et dit à la mer : « Silence ! Tais-toi ! ». Et « le vent tomba, et il se fit un grand calme » (Mc. 4/39).

Dans les récits les plus anciens de la Bible, usant d'anthropomorphismes audacieux, les auteurs inspirés nous montrent Dieu intervenant directement dans la marche du monde : par exemple lorsqu'il forme l'homme de ses mains et « insuffle dans ses narines une haleine de vie » pour qu'il devienne un être vivant ; de même lorsqu'il parle face à face avec Moïse et lui remet les Tables de la Loi : « Les Tables, c'étaient l'œuvre de Dieu ; l'Ecriture, c'était l'Ecriture de Dieu gravée sur les Tables » (Gen. 2 ; Ex. 32/16).

Mais au fur et à mesure que fut perçue avec plus d'acuité la spiritualité de Dieu, au lieu de le faire intervenir directement, les auteurs sacrés postérieurs expriment autrement cette même foi en sa souveraineté absolue sur l'univers.

Ils le montrent, députant ses serviteurs les anges pour accomplir ses œuvres de puissance et suscitant ces autres serviteurs que sont les prophètes pour transmettre à son peuple sa parole.

C'est ainsi que Michel, « le grand prince », comme il est appelé dans le livre de Daniel, est spécialement député par Dieu au service de son peuple menacé d'extermination par les forces du mal. C'est ce même rôle qu'il joue encore, au temps de la grande épreuve, dans ce combat gigantesque dont parlait la première lecture de cette célébration : « Michel et ses anges combattirent contre le dragon ». Et l'issue de la lutte fut favorable au champion de l'honneur de Dieu! « Il fut précipité, le grand dragon, l'antique serpent, celui qu'on nomme le Diable et Satan, le séducteur du monde entier, il fut précipité à terre, et ses anges avec lui » (Apoc. 12/7-9).

**

Rien d'étonnant si, à partir de ces « récits » bibliques, l'Eglise, voulant rappeler aux chrétiens la puissance de Dieu

contre les forces du mal, a favorisé, en des lieux comme celui-ci où se rencontrent et se compénètrent la terre et la mer, le culte de l'archange champion de la cause de Dieu.

D'autant plus que des cataclysmes comme celui dont l'histoire a gardé le souvenir, l'engloutissement par les eaux de la forêt de Scissy qui a fait de ce rocher une île, soulignent le caractère hostile de la mer. S'ajoute à cela le fait que des légendes, qui se rattachent plutôt au Mont Dol, font état de la présence de Satan en ces lieux, légendes liées sans doute à l'existence sur ce mont d'un temple païen qui ne fut transformé qu'au XIe siècle en église consacrée, elle aussi, à saint Michel.

*

Sur son rocher, comme sur le Mont Dol, Michel monte désormais une garde vigilante. De quels dangers venant de la mer doit-il donc nous garder aujourd'hui? Ou plutôt, quels dangers doit-il nous aider à percevoir?

Etant, comme Mgr Wicquart, évêque d'un diocèse maritime qui possède plus de trois cent cinquante kilomètres de côtes et dont une partie importante de la population vit de la mer ou s'intéresse de multiples façons à la mer, je me permets de signaler quelques-uns de ses dangers. Ce faisant, mon dessein n'est point de faire œuvre d'écologiste ou de technicien de l'économie, mais de plaider la cause de l'homme, afin qu'il puisse réaliser le dessein de Dieu sur lui.

• Un premier danger : celui de sous-estimer la puissance de la mer lorsque l'homme entreprend de la maîtriser.

L'homme a reçu de Dieu la mission de « remplir la terre et de la terminer », mais pas à n'importe quelle condition. Tout ce qui modifie un équilibre de la nature doit être soigneusement étudié avant d'être entrepris. Les océanologues le savent bien et les ingénieurs aussi qui calculent les possibilités de résistance des digues ou des quais qu'ils construisent.

Si savants que soient leurs calculs, ils ont encore bien des surprises. Un des soucis de ceux qui veillent sur ce précieux rocher n'est-il pas la crainte de son ensablement? Et sans qu'il soit besoin de se référer à la légende de la Ville d'Ys, des pays comme la Hollande n'ont-ils pas connu de catastrophiques ruptures de digue? On ne joue pas avec la mer...

• Un second danger est celui de *prendre trop de risques* face à l'instabilité et aux colères de la mer.

C'est pour gagner leur pain et celui de leurs familles que nos marins bretons s'aventurent de plus en plus loin vers des lieux de pêche et parfois par gros temps, se fiant à leurs bateaux plus puissants.

Hélas! il n'est pas d'hiver où il ne faille déplorer des naufrages, bateaux perdus corps et biens, laissant de nombreuses veuves et orphelins.

Ils sont morts au travail! Mais que dire de ces *plaisanciers* inexpérimentés qui risquent leur vie avec une inconscience qui étonne, ou de *pêcheurs ou nageurs* imprudents qui se laissent cerner par la marée ou entraîner au loin, mettant leur vie en danger?

On ne joue pas avec la mer!

• Un autre danger est celui de *la pollution de la mer*. Elle a été longtemps considérée comme une sorte d'immense poubelle qui digérait vite tous les déchets qu'on y jetait. Mais l'apparition des produits non dégradables et la mise en service de bateaux de plus en plus grands, transportant d'énormes quantités de produits polluants, ont tout bouleversé.

J'ai lu récemment que la nappe de pollution atteignait, à la sortie du Rhône, au large de Marseille, cinq kilomètres en 1945, tandis qu'en 1978 elle dépassait quarante-sept kilomètres. Et chaque année, quatre cent millions de tonnes de pétrole défilent devant la pointe de la Bretagne à destination des ports de l'Europe du Nord. Ne devient-il pas plus urgent que jamais de renforcer les exigences de sécurité et de revoir la législation internationale pour éviter — et pourra-t-on toujours les éviter? — les

catastrophes comme les quatre que les côtes du Finistère viennent de connaître en moins de onze ans?

On ne doit pas jouer avec la mer!...

• Autre danger encore : le pillage de la mer. Quand son exploitation était limitée au ramassage des coquillages et des crustacés et à la pêche artisanale, il n'y avait pas de problème. Mais en quelques années la pêche traditionnelle est devenue une véritable razzia organisée avec des moyens techniques toujours plus perfectionnés, résultat d'une compétition impitoyable entre les nations industrialisées.

Et de nombreuses espèces de poissons sont menacées de disparition, tandis que le raclage des fonds par des chaluts puissants empêchent la reproduction normale d'autres espèces.

On comprend la parade des pays maritimes par l'extension des eaux territoriales longtemps fixées, pour des raisons de sécurité, à trois milles, la portée d'un canon au XVII siècle, puis étendues il n'y a pas si longtemps à douze milles et, tout récemment, à deux cent mille, au détriment des nations qui n'ont pas — ou si peu — de rivages et des pays sous-développés qui ne peuvent utiliser les mêmes techniques.

• Et c'est là un cinquième danger, le dernier que je voudrais évoquer, l'accaparement de la mer.

Longtemps considérée comme n'appartenant à personne — ou comme patrimoine commun de l'humanité — voici qu'elle suscite de vives convoitises. Non seulement à cause des immenses ressources que peut procurer la pêche — et demain l'aquaculture dans des fermes marines — mais aussi parce qu'on a découvert qu'elle permettait d'accéder à d'autres précieuses richesses, telles les réserves sous-marines de pétrole qu'on a commencé à exploiter, ou les modules polymétalliques qui gisent au fond des mers et contiennent de grandes quantités de minéraux qui risquent de se faire rares.

Mais qui aura accès à ces trésors qui gisent souvent par des fonds de quatre à cinq mille mètres? Déjà, des conférences se sont réunies pour en discuter : elles ont pris le nom de Conférences sur les Droits de la Mer, ce qui montre bien qu'on a abandonné la notion de patrimoine commun de l'humanité.

Combien grand est le danger de voir peser sur les décisions le poids des pays hautement industrialisés et des puissantes sociétés multinationales, au détriment toujours des pays moins favorisés ou en voie de développement.

**

Voilà quelques-uns des dangers majeurs qui nous viennent de la mer. Mais non, ce n'est pas de la mer que vient le mal : il est au fond du cœur de l'homme, à la racine des relations entre les sociétés et les nations. Par présomption, imprévoyance, négligence, cupidité, rapacité, est détruit l'ordre voulu par Dieu et que rappelait si vigoureusement, après le Concile, Paul VI dans son encyclique « sur le développement des peuples » (n° 22).

« La Bible, dès sa première page, nous enseigne que la création entière est pour l'homme, à charge pour lui d'appliquer son *effort intelligent* à la mettre en valeur et, par son travail, la parachever pour ainsi dire à son service. Si la terre (et la mer) est faite pour fournir à chacun les moyens de sa subsistance et les instruments de son progrès, *tout homme a donc le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire* ».

On notera, dans ces paroles du pape, des expressions comme « effort intelligent », qui suppose aussi « prudence », dans l'utilisation des techniques et la recherche de la maîtrise des forces mises en œuvre. Et ceci concerne les ingénieurs et responsables de tous les travaux qui modifient les rapports entre la terre et la mer, comme ceux qui mettent en péril l'équilibre naturel des espèces de poissons d'où l'homme tire sa nourriture, et aussi ceux qui exposent imprudemment leur vie, oubliant le mot de Pie XI : « La vie d'un travailleur vaut plus que tout l'or du monde ».

On notera aussi la phrase finale: « Tout homme a le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire », phrase que Paul VI illustre par une citation du Concile: « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les

peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon les règles de la justice, inséparable de la charité » (G.S. 69-1).

Comme ils devraient méditer cette phrase et l'inscrire en lettres d'or aux murs de leur salle de réunion tous ceux qui participent aux Conférences sur les Droits de la Mer ou préparent le partage des mers entre les peuples!

Face aux riches qui croyaient être quittes du devoir de la charité fraternelle par quelques aumônes, saint Ambroise de Milan osait écrire à la fin du IV° siècle (vers 400): « Ce n'est pas de ton bien que tu fais largesse aux pauvres, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde, et pas seulement aux riches ». Cette vigoureuse admonestation ne vaut-elle pas aujourd'hui pour les nations riches qui se partagent la mer et ses richesses, ou en accaparent les ressources par leurs immenses moyens techniques (n° 23)?

C'est dire combien s'impose plus que jamais la nécessité d'une autorité mondiale efficace, qui ne soit pas sous la coupe des grandes puissances ni des sociétés multinationales, mais défende les droits des peuples pauvres comme ceux des générations qui viendront après nous, afin qu'elles puissent vivre à leur tour dans une terre habitable.

非非

Ces propos peuvent paraître bien éloignés du sens de la fête que nous célébrons. Je ne le crois pas cependant. Au sommet de cette basilique est la statue de saint Michel terrassant le dragon, symbole des forces du mal, tandis que son épée est levée vers le ciel, signifiant que c'est comme champion de Dieu qu'il a mené son combat.

Chaque fois que nous renonçons à adorer les idoles, qu'elles soient d'or ou d'argent, ou de chair et de sang, ou orgueil et ambition de dominer les autres, au lieu de les servir, si nous avons quelque pouvoir, nous luttons contre l'antique adversaire de Dieu.

Chaque fois que nous triomphons de ces forces du mal que sont la facilité, la négligence, l'égoïsme, la cupidité, nous menons le combat de Dieu. Et c'est peut-être parce qu'au cours de son bref pontificat il a manifesté assez clairement sa volonté de ne point laisser l'Eglise s'engager sur cette voie que le pape Jean-Paul Ier marquera notre histoire.

Et chaque fois que nous ouvrons notre cœur à l'accueil et à l'amour des autres, que nous luttons avec les hommes de bonne volonté pour un monde plus juste et plus fraternel, nous sommes, comme l'Archange, les champions de Dieu, de ce Dieu dont Jésus-Christ nous a révélé le nom, ce nom qui est AMOUR.

Amen.

Seigneur pardonne-moi

Seigneur! pardonne-moi ce que Tu sais de moi mieux que moi-même.

Si je commets à nouveau une faute, Seigneur, accorde-moi à nouveau Ton pardon!

Seigneur! pardonne-moi les engagements que j'ai pris, et auxquels Tu ne m'as pas trouvé fidèle.

Seigneur! pardonne-moi

si, dans mon désir de me rapprocher de Toi, mon cœur n'a pas été aussi fervent que mes paroles. Seigneur! pardonne-moi les indiscrétions de mon regard,

Et mes écarts de langage,

Et les tentations de mon cœur,

Et les défaillances de ma langue.

Seigneur! préserve-moi de connaître la misère,

en dépit de Ta richesse,

Ou de tomber dans l'erreur, malgré Ta guidance.

Seigneur! traite-moi avec Ton pardon,

plutôt qu'avec Ta justice.

Extraits de Nahdi al-Balagha

Robert de Tombelaine

moine au Mont Saint-Michel

Commentateur du Cantique des Cantiques

Présenter Robert de Tombelaine n'est certes pas chose facile. On trouve des saints parmi les commentateurs du Cantique des Cantiques; Robert, qui a commenté lui aussi cette œuvre biblique, apparaît plutôt comme un personnage bien humain. Il ne fut sans doute pas un authentique « contemplatif ». Le cours de sa vie ne nous est qu'imparfaitement connu ; mais il est évident qu'il fit des choix malheureux. Ses œuvres ont disparu, à l'exception du Commentaire sur le Cantique des Cantiques. Mais il faut s'empresser d'ajouter que ce travail de qualité a subi une étrange fortune et fut attribué pendant des siècles à saint Grégoire le Grand!

Rien n'est simple, on le voit, en ce qui touche Robert de Tombelaine qui semble avoir eu l'étoffe d'un homme brillant, mais partagé entre la poursuite d'une vie spirituelle authentique et le besoin de s'affirmer, d'entraîner. Il eût fait peut-être, deux siècles plus tard, un éminent dominicain.

LA VIE DE ROBERT

On ignore la date et le lieu de sa naissance qui n'est certainement pas le rocher de Tombelaine. Robert fut moine au Mont Saint-Michel, mais il se peut qu'il l'ai été ailleurs auparavant. Il prit la tête d'un clan d'une demi-douzaine de religieux devenus hostiles à l'abbé Renouf Ier (qui gouverna le Mont de 1057 à 1083 environ), accusé par eux de simonie. Elu par la communauté montoise, Renouf n'aurait ensuite obtenu son agrément du duc Guillaume qu'en lui versant une forte somme d'argent. En fait, tout cela reste obscur. Mais la tension devint telle que Robert et ses partisans — dont l'érudit Anastase le Vénitien — désertèrent l'abbaye et s'installèrent à Tombelaine qu'ils ne quittèrent, pour la plupart, qu'afin d'aller fonder, dans la suite, le monastère de Saint-Vigor, près Bayeux, où les appelait l'évêque Eudes de Conteville, demi-frère du duc Guillaume.

C'est ce long séjour sur cet îlot voisin du Mont qui fit donner à Robert le surnom « de Tombelaine ». Le prieuré de Tombelaine ne fut établi que plus tard, sous l'abbatiat de Bernard du Bec ; mais il y avait déjà là une chapelle et sans doute un modeste bâtiment,

sorte de refuge peut-être pour les pèlerins et voyageurs imprudents à l'approche du flot ou de la nuit.

Robert allait commettre une erreur en mettant son espoir en l'évêque de Bayeux, prélat turbulent qui ne visait rien moins que de devenir pape un jour. Lassé des menées, intrigues diverses et trahisons de son demi-frère, Guillaume le Conquérant le fit interner. Ce fut alors la panique à Saint-Vigor que les moines abandonnèrent. Robert, leur supérieur, parvint à s'enfuir en Italie et se mit à la disposition du Saint-Siège. On a dit qu'il était revenu finir ses jours au Mont. C'est peu vraisemblable. Il mourut certainement en Italie, mais on ignore à quelle date.

L'ŒUVRE

Robert était fort cultivé et condisciple, maître ou ami de moines qui ne l'étaient pas moins: Ansfroi et Richard, qui devinrent abbés de Préaux, Anastase le Vénitien, Anselme, le futur saint Anselme, alors moine du Bec, et d'autres.

Ordéric Vital, le moine chroniqueur de l'abbaye de Saint-Evroult, a parlé de « peritiae suae monumenta » à propos de Robert de Tombelaine, ce qui peut se traduire par : œuvres dûes à son talent, sinon par chefs-d'œuvre. Et il a loué tout particulièrement le Commentaire du Cantique des Cantiques, le seul des écrits parvenu jusqu'à nous avec certitude.

C'est un excellent ouvrage que ce Commentaire, au dire des spécialistes. Son succès fut d'ailleurs tel qu'on en vint très tôt à l'attribuer à saint Grégoire le Grand en personne!

Il n'est pas impossible que des moines bien intentionnés, voulant mettre à profit le Commentaire de Robert pour l'édification de leurs contemporains, aient provoqué cette confusion, cachant le nom du véritable auteur que certains blâmaient d'avoir déserté le Mont Saint-Michel, puis abandonné Saint-Vigor!

Quoi qu'il en soit, le Commentaire a traversé les siècles sous le couvert du célèbre pape, et c'est parmi ses œuvres qu'il fut imprimé, dans sa plus grande partie, au siècle dernier dans la Patrologie Latine de Migne (1).

Pour les juifs, le Cantique des Cantiques (qui ne serait peut-être à l'origine qu'un recueil de chants nuptiaux) célèbre, sous forme allégorique, l'attachement de Dieu pour le peuple d'Israël, présenté comme un amour conjugal. Les chrétiens, pour leur part, ont vu dans ces poèmes l'image de l'union du Christ et de l'Eglise ou encore celle du Christ et de l'âme fervente. De tous les livres de l'Ancien Testament, le Cantique fut peut-être (en dehors des Psaumes) le plus lu, médité, commenté dans les monastères par tous ceux qui aspiraient à l'union divine.

Robert, tout en faisant œuvre originale, a évidemment consulté certains de ses devanciers et — ainsi qu'il l'a laissé d'ailleurs entendre — il a eu notamment recours au Commentaire de l'anglosaxon Bède le Vénérable.

UN EXTRAIT DU COMMENTAIRE

L'interprétation morale et allégorique que les Pères de l'Eglise et les auteurs médiévaux ont donné des Livres saints déroute facilement l'homme de notre temps. Afin de donner tout de même au lecteur une idée de l'œuvre de Robert de Tombelaine, nous avons traduit ici un extrait qui pourra être reçu du plus grand nombre (2).

Robert commente ces mots du verset 1, chapitre 5 du Cantique des Cantiques : « Mangez, amis. Buvez et enivrez-vous, bien-aimés ».

- « Remarquons tout d'abord que ceux qui mangent sont appelés « AMIS, tandis que ceux qui boivent et s'enivrent sont qualifiés de « BIEN-AIMÉS. Grâce à ces deux termes, il nous est donné de « comprendre qu'il est bon de manger en son temps, mais qu'il est « meilleur de boire et de s'enivrer.
- « Dans la sainte Eglise, certains entendent si bien les préceptes « de Dieu qu'ils en viennent à préférer les biens du ciel à ceux de « la terre. Et pour atteindre ces biens tant désirés, ils donnent « largement aux pauvres, se gardent des œuvres mauvaises, n'exercent « aucune violence et ne s'emparent pas du bien d'autrui ; ils écoutent « volontiers les prédications, s'instruisent dans la foi et la mettent en « pratique par leurs œuvres. Certes, ces gens sont mariés, élèvent « leurs enfants, s'occupent diligemment de leurs affaires. Mais ils « mettent le Christ au-dessus de tout.

⁽¹⁾ Voir « Robert de Tombelaine et son commentaire sur le Cantique des Cantiques », par P. Quivy et J. Thiron, dans « Millénaire Monastique du Mont Saint-Michel », tome II (1967), pages 347-356.

⁽²⁾ Patrologie latine (Migne), tome 79, colonnes 516-517, de « Notandum in primis est » à « charissimi vocari mereantur ».

« En vérité, ils mangent et ils sont AMIS parce qu'en écoutant « la Sainte Ecriture ils en assimilent si bien la nourriture que, tout « en ne s'élevant pas encore vers le sommet de la perfection, ils sont « toutefois parfaits selon leur mesure propre, car ils vivent selon les « préceptes de Dieu de manière irréprochable... (et Robert de donner « ici, pour exemple, les parents de saint Jean-Baptiste).

« Mais il en est d'autres qui entendent ou lisent la divine « Ecriture avec une telle avidité que soudain, laissant là toutes les « activités d'ici-bas, les voilà qu'ils n'aspirent plus qu'aux seuls biens « du ciel. Ils abandonnent parents, femmes, maisons, enfants et tout « ce qui n'est pas éternel. Ils n'ont plus qu'un désir : suivre le Christ « et s'attacher à lui. Entraînés par ce désir, ils se mortifient par des « jeûnes, versent des larmes (de pénitence), s'adonnent à la méditation « des choses de Dieu, ne songent plus qu'à ce qui est éternel, vaquent « à la contemplation, travaillant à oublier ce qui est en arrière et à « tendre de plus en plus vers ce qui est en avant (citation de saint « Paul aux Philippiens III, 13).

« Que font-ils? Oui, que font-ils, sinon boire et s'enivrer et « oublier ainsi, dans leur désir du Christ, tous les biens de la terre? « Aussi méritent-ils que le céleste époux les appelle, non seulement « amis, mais encore BIEN-AIMÉS! » (3).

LE COMMENTAIRE A-T-IL ÉTÉ RÉDIGÉ A TOMBELAINE ?

Certains en ont douté, alléguant que dans ce refuge de fortune Robert n'a pu avoir à sa disposition les ouvrages consultés par lui pour son propre travail. Il n'a sans doute pas pu recourir à la bibliothèque du Mont (encore qu'il y ait pu avoir des complicités). Mais il n'est pas impossible que d'autres monastères normands, où Robert comptait des amis, lui aient rendu le service de lui prêter tel ou tel manuscrit.

D'ailleurs, Robert a dit lui-même qu'il avait commenté le Cantique « in cella solitaria ». Expression peu facile à traduire, mais qui indique un séjour dans un endroit retiré et s'applique fort bien à Tombelaine, le mot « cella » désignant une petite résidence monastique

(4) plus modeste encore que le prieuré. C'est d'ailleurs, semble-t-il, pour s'occuper utilement et de manière très monastique, à Tombelaine, que Robert entreprit ce travail.

**

Il est hors de doute que, si Robert ne s'était pas exclus de la communauté du Mont, il eut compté parmi les moines montois les plus représentatifs du Moyen-Age. L'ensemble de ses œuvres aurait été conservé et peut-être en aurait-il écrit d'autres que celles auxquelles Ordéric Vital a fait allusion et qui ont donc disparu. Au lieu de cela, en s'est empressé, au Mont Saint-Michel, d'oublier Robert et on fit silence total sur son cas dans les chroniques.

Pourtant, s'il était demeuré au monastère de l'Archange, c'est peut-être lui que l'histoire aurait retenu sous la désignation de Robert du Mont, plutôt que son homonyme de Torigny; tandis que nous devons nous contenter de l'appeler: Robert de Tombelaine! D'un autre côté, peut-être n'aurait-il jamais eu l'occasion d'écrire un commentaire sur le Cantique des Cantiques s'il ne s'était retiré sur le rocher voisin de l'illustre abbaye?

MICHEL PIGEON

Si vous désirez vous abonner aux « Annales »

 Abonnement de soutien
 25,00 F

 Abonnement ordinaire
 20,00 F

 Etranger
 25,00 F

- Les abonnements partent tous de janvier de chaque année.
- Rappeler, en versant le montant, le but du versement et le numéro figurant sur les bandes à droite et à gauche au-dessus de votre nom.
- Plusieurs ont eu à cœur de verser leur abonnement, merci.
 Que ce bon exemple soit suivi de tous.

⁽³⁾ Les « Amis » sont les vrais chrétiens vivant dans le monde et les « Bien-aimés » ceux qui ont adopté la vie religieuse. Nous sommes bien là en présence d'une œuvre monastique !

⁽⁴⁾ On retrouve ce mot dans la désignation de nombreux lieux-dits ou communes de France: La Celle. Certaines « celles » se sont développées au cours du Moyen-Age et sont devenues parfois de grandes abbayes.

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille :

Les « Casques bleus » venus du ciel

(...) Il convient de parler des anges sobrement, mais clairement, ainsi que le fait l'Evangile. Le Christ, unique et vrai médiateur, leur fait sans doute une place plus effacée que dans l'Ancien Testament où leur rôle était de servir d'intermédiaire entre Dieu et les hommes : leurs interventions sont toutes centrées sur l'histoire du Sauveur pour en faire ressortir les arêtes les plus vives de l'Annonciation à l'Ascension.

Au service de l'Alliance entre Dieu et les hommes, la vie des anges ne peut s'expliquer qu'à la lumière du Christ de qui ils reçoivent, comme les hommes, la grâce qui les introduit dans l'intimité absolue de Dieu. Plus que témoins de l'histoire du salut, les anges nous révèlent ce que doit être la véritable existence de l'Eglise: la louange de Dieu. Voyant Dieu face à face, leur fonction primordiale est de chanter sans cesse la gloire divine. Ils sont les ministres d'une liturgie céleste à laquelle participe l'Eglise d'ici-bas. C'est pourquoi notre messe est toute remplie de l'évocation des anges. Tout passera à la fin des temps, mais seule ne passera point cette liturgie que les hommes et les anges rendent ensemble au Dieu vivant.

Dans le combat de la foi que nous menons contre les anges des ténèbres qui constituent, l'Ecriture l'atteste, une sorte d'anti-Eglise, qui ne voudrait faire appel à ces sortes de « casques bleus » venus du ciel ? Qui d'entre nous ne se sentirait réconforté par le témoignage de lumière et la protection efficace de ceux qui montent si bien la garde autour du Dieu trois fois saint et, par le fait même, deviennent aussi gardiens de nous tous sanctifiés par la grâce divine ?

Une Eglise qui ne ferait pas l'expérience spirituelle des anges ne serait pas l'Eglise de Dieu.

(L'Eglise aujourd'hui à Marseille, 1er octobre 1978.)

Saint Pierre Chanel, prêtre et martyr

Pierre Chanel (1803-1841), religieux mariste originaire du diocèse de Belley, fut envoyé en Océanie pour y porter l'Evangile. Il rencontra beaucoup de difficultés de la part des autochtones païens ainsi que des missionnaires méthodistes. Il arriva à convertir le fils du roi de Futuna, mais le souverain furieux le fit mettre à mort.

Pierre Chanel, dès qu'il eut prononcé ses vœux de religion dans la Société de Marie, fut envoyé sur sa demande aux missions d'Océanie et débarqua à l'île Futuna, dans l'Océan Pacifique, où le nom du Christ n'avait pas encore été annoncé. Le frère qui l'a toujours accompagné raconte ainsi sa vie de missionnaire:

« Brûlé, dans ses travaux, par l'ardeur du soleil, souffrant souvent de la faim, il rentrait à la maison trempé de sueur, anéanti par la fatigue; il était pourtant toujours vaillant, alerte et joyeux, comme s'il revenait d'un endroit délicieux; et cela non pas une fois, mais presque chaque jour.

« Il ne refusait jamais rien aux habitants de Futuna, pas même à ceux qui le persécutaient, les excusant toujours et ne les repoussant jamais, si grossiers et désagréables qu'ils fussent. Il déployait une douceur incomparable envers tous et de toutes manières, sans aucune exception. »

Il n'est donc pas surprenant que les indigènes l'aient appelé « l'homme au cœur parfait », lui qui avait dit un jour à un confrère ; « Dans une mission aussi difficile, il faut que nous soyons des saints ».

Chaque jour, il annonça le Christ et l'Evangile, mais il recueillait peu de fruits. Sans se décourager, il poursuivait sa tâche de missionnaire, à la fois humanitaire et religieuse, en s'appuyant sur l'exemple et les paroles du Christ: « L'un sème, l'autre moissonne ». Il implorait assidûment le secours de la Mère de Dieu, pour qui il avait une grande dévotion.

Sa prédication de la religion chrétienne supprima le culte des mauvais esprits que les chefs de Futuna favorisaient pour garder le peuple sous leur domination. C'est pourquoi ils l'assassinèrent très cruellement, en espérant que la mort de Pierre détruirait les semences de christianisme qu'il avait jetées.

Mais lui-même avait dit, la veille de son martyre : « Peu importe que je meure, la religion du Christ est assez enracinée dans cette île pour que ma mort ne la fasse pas disparaître ».

Le sang du martyr bénéficia en premier lieu aux habitants de Futuna qui, peu d'années après, avaient tous accepté la foi du Christ; mais aussi aux autres îles d'Océanie, où existent maintenant de florissantes églises chrétiennes qui invoquent saint Pierre Chanel comme leur premier martyr.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Pendant les mois d'août et septembre, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel:

Marina M'Boucka, Brazzaville - Enfants Wassener, Paris 16° - Michel. Emmanuel, Elisabeth Bérisson, Issy - Corine Rufin, Issy - Paul, Marie. Tania Lacot, Moule (Guadeloupe) - Vincent, Olivier, Marie Dumas, Allez-Cazeneuve - Pascale, Marie Moenellaey, Gravelines - Isabelle Quennelle, Neuve-Chapelle - Philippe, Anne-Marie, Jean Dissard, Issoire - Paula Quintana, Buenos-Aires - André Couriot, Lyon 5° - Dalland Miansoukina, Pointe-Noire - Six enfants Sita - Sept enfants Loumba - Sept enfants Anitamabio - Cinq enfants Nialoundama - Mélanie, Rachel, Odette Badila - Sept enfants Samba - Quatre enfants Namitelamiou - Franck, Ingrid, Axel, Corine, Philippe Bikinkita - Chancelire Loko-Bazolo, Brazzaville - Marie Billon, Rennes - Janick, Sandrine Cédric, Sète -Frédéric, Bérengère, Aurore, Constance Lesellier - Marie-Eve, Mikaël Stockel - Sébastien, Denis, Damien Schultz, Sainte-Marie-aux-Mines - Cyrille, Sylvain Dupart - Florence Frossé, Aunay-sur-Odon - Olivier Houard, Saint-Marcel, Rennes - Bianca, Dominique Poupier, Tampon (Réunion) - Enfant Castello-Deva, Ouenzé - Sept enfants Mayembo-Oumba-N'Gabala, Brazzaville.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois d'août et de septembre, cent vingt-cinq adultes ont

été inscrits sur les registres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer son nom, sa date de naissance et son adresse à Monsieur le Directeur des « Annales », 50116 Le Mont Saint-Michel. Offrande libre. Envoyer au moins un timbre pour recevoir le billet d'inscription.

Les neuvaines mensuelles du 15 au 23 de chaque mois, ainsi que les messes de chaque lundi sont célébrées à l'intention des associés vivants et défunts, aux intentions des pèlerins de la semaine et de tous ceux qui se recommandent aux prières des associés, qui forment ainsi une grande famille.

Adieux à nos chers défunts

Mère Louise Deléarde, abbaye Notre-Dame de Wisques (Pas-de-Calais) - Mme Biau, La Seyne-sur-Mer - Jules Guillemin, Bar-le-Duc - Roger Kervizie, Pont-l'Abbé - Mme Humblot, Dun-sur-Meuse - Père Lebarbenchon. Cherbourg - Mme Langelier, La Mouche - Mme Gestin, Cerences -M. Leterrier, Tourville-sur-Sienne.

« Que saint Michel les introduise dans la lumière éternelle! »